

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom commercial : JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade)
– Part 1

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville
Adresse : P.O. Box 5108
Denver, CO USA 80217-5108
Téléphone : +1-303-978-2000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : Numéro 24 heures: +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Société : Johns Manville Canada, Inc.
Adresse : 5301 42 Avenue
Innisfail, AB Canada T4G 1A2
Téléphone : +1-303-978-2000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : Numéro 24 heures: +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Adhésifs et/ou colmatants
Restrictions d'utilisation : Pour des utilisateurs professionnels uniquement.
Préparé par : productsafety@jm.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec le règlement 29 CFR 1910.1200 et les règlements sur les produits dangereux**

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4
Irritation de la peau : Catégorie 2
Irritation oculaire : Catégorie 2A
Sensibilisation des voies respiratoires : Catégorie 1
Sensibilisation de la peau : Catégorie 1
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique (Inhalation) : Catégorie 3 (Appareil respiratoire)
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 2 (Appareil respiratoire)

Éléments étiquette SGH

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques :

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Appareil respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Nature chimique**

Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle	101-68-8	<= 100
diisocyanate de polyméthylènepolyphénylène (partie du diisocyanate de 4,4'- méthylènediphényle)	9016-87-9	>= 30 - < 60

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.
- En cas d'inhalation : Déplacer immédiatement à l'air frais. Obtenir immédiatement une assistance médicale.
En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.
Appeler un médecin si de l'irritation se développe ou persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.
Essuyez délicatement et rincez à l'eau l'intérieur de la bouche.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les symptômes persistent, faites immédiatement appel à un médecin ou à un centre antipoison.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Nocif par inhalation.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

		Peut irriter les voies respiratoires. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
Protection pour les secouristes	:	Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique d'extinction Mousse
Moyens d'extinction inadéquats	:	Eau
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Le produit réagit avec l'eau et génère de la chaleur.
Produits de combustion dangereux	:	oxydes de carbone oxydes d'azote isocyanates cyanure d'hydrogène
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Autres informations	:	Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection personnelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer immédiatement le personnel vers des endroits sûrs.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	:	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Les matériaux récupérés doivent être stockés dans un récipient aéré. L'événement doit empêcher la pénétration de l'eau car une autre réaction avec les matières déversées peut avoir lieu qui pourrait conduire à une surpression du réservoir.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Conseils pour une	:	Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

manipulation sans danger		suffisante dans les ateliers. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter la formation d'aérosols. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé. Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Conditions de stockage sûres	:	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Pour préserver la qualité du produit, ne pas entreposer à la chaleur ni au soleil.
Matières à éviter	:	Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage. Tenir à l'écart des agents oxydants, des matériaux fortement acides ou alcalins, ainsi que des amines, des alcools et de l'eau. Conserver à l'écart des métaux. Conserver à l'écart des solvants.
Température d'entreposage recommandée	:	45 - 95 °F / 45 - 95 °F
Durée de l'entreposage	:	18 Months
D'autres informations sur la stabilité du stockage	:	Conserver les contenants secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Ne pas congeler.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle	101-68-8	TWA	0.005 ppm	ACGIH
		TWA	0.005 ppm 0.05 mg/m ³	NIOSH REL
		C	0.02 ppm 0.2 mg/m ³	NIOSH REL
		C	0.02 ppm 0.2 mg/m ³	OSHA

Mesures d'ordre technique : Utiliser un système d'aération local et/ou général.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Lorsqu'on utilise et conserve le produit tel que recommandé, aucun équipement de protection spéciale n'est requis.
Une aération générale et locale est recommandée afin de

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

maintenir les expositions à la vapeur du produit en dessous des limites recommandées. Lorsque les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, vous devez utiliser des masques de protection des voies respiratoires appropriés. Veuillez suivre les règlements concernant les masques de protection des voies respiratoires de l'OSHA (29 CFR 1910.134) et les masques de protection des voies respiratoires approuvés par NIOSH/MSHA. La protection procurée par les masques de protection des voies respiratoires contre l'exposition aux produits chimiques dangereux est limitée. Utiliser un masque respiratoire avec alimentation en air à pression positive s'il existe un danger de libération incontrôlée, si les taux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres circonstances dans lesquelles les masques filtrants ne procureraient pas une protection adéquate.

Protection des mains

Matériau

: Gants de protection

Remarques

: Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection des yeux

: Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.

Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du corps

: Porter des vêtements de protection: chemise à manches longues et pantalon.

D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Mesures d'hygiène

: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Des indications de manipulation écrites doivent être disponibles sur le lieu de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: brun foncé
Odeur	: aromatique
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Sans objet
Point de fusion/congélation	: non établi(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: ≥ 93 °C

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

Point d'éclair	: env. 220 °C
Taux d'évaporation	: non établi(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: non établi(e)
Limite d'explosivité, inférieure	: non établi(e)
Pression de vapeur	: 4,271 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: non établi(e)
Densité relative	: 1.22(Eau = 1,0)
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Se décompose au contact avec de l'eau.
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 300 mPa.s
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au bioxyde de carbone.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Le mélange réagit lentement au contact de l'eau et il se dégage du dioxyde de carbone. La polymérisation est une réaction hautement exothermique et peut générer une chaleur suffisante pour provoquer la décomposition thermique et/ou la rupture des contenants.
Conditions à éviter	: Ne pas exposer à des températures supérieures à: 177 °C Exposition à l'humidité. Si contenues dans exposée à une forte chaleur (> 350 °F), il peut être mis sous pression et la possibilité de rupture. Le diisocyanate de méthylène réagit lentement avec l'eau pour former du gaz carbonique. Ce gaz peut causer récipient fermé pour élargir et éventuellement la rupture.
Produits incompatibles	: Eau Bases fortes Acides Alcools Métaux Amines

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

Produits de décomposition dangereux : oxydes de carbone
oxydes d'azote
Isocyanates
Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : > 1.0 - 5.0 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2.24 mg/l
Durée d'exposition: 1 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique après une inhalation à court terme.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 9,400 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

diisocyanate de polyméthylènepolyphénylène (partie du diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique après une inhalation à court terme.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 9,400 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Corrosion et/ou irritation de la peau**Composants:****diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle:**

Espèce: Lapin

Méthode: Test de Draize

Résultat: Irritant léger pour la peau

Espèce: Humain

Résultat: irritant

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

Corrosion et/ou irritation de la peau**diisocyanate de polyméthylènenpolyphénylène (partie du diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle):**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux**Composants:****diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation modérée des yeux

Méthode: Test de Draize

Espèce: Humain

Résultat: irritant

Lésion/irritation grave des yeux**diisocyanate de polyméthylènenpolyphénylène (partie du diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle):**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire**Composants:****diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle:**

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Souris

Évaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Méthode: Directives du test 429 de l'OECD

Résultat: positif

Voies d'exposition: Inhalation

Espèce: Cobaye

Évaluation: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Résultat: positif

Sensibilisation cutanée ou respiratoire**diisocyanate de polyméthylènenpolyphénylène (partie du diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle):**

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Souris

Évaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Méthode: Directives du test 429 de l'OECD

Résultat: positif

Voies d'exposition: Inhalation

Espèce: Cobaye

Évaluation: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Résultat: positif

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène ni comme cancérogène possible par OSHA (29 CFR 1910 Subpart Z, Substances Toxiques et Dangereuses).

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène reconnu ou présumé par NTP (Programme national de toxicologie - Etats-Unis).

STOT - exposition unique**Composants:****diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle:**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Voies respiratoires

Évaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition unique**diisocyanate de polyméthylènepolyphénylène (partie du diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle):**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Voies respiratoires

Évaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée**Produit:**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Appareil respiratoire

Évaluation: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

STOT - exposition répétée**Composants:****diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle:**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Appareil respiratoire

Évaluation: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

STOT - exposition répétée**diisocyanate de polyméthylènepolyphénylène (partie du diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle):**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Appareil respiratoire

Évaluation: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

Autres informations**Produit:**

Remarques: Contient des isocyanates. Peut déclencher une réaction allergique.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif**Composants:****diisocyanate de 4,4'-methylenediphényle:**Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.51 (20 °C / 20 °C)
pH: 7**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Réglementation: 40 CFR protection de l'environnement; Partie 82 Protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques: Ce produit ne contient aucune et n'a pas été fabriqué avec des substances de Classe I ou de Classe II appauvrissant la couche d'ozone telles que définies à la Section 602 (40 CFR 82, Subpt. App. A + B) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations pour le transport international**

Transport terrestre

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

USDOT: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

TMD: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport aérien

IATA/ICAO: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Liste TSCA

TSCA - 5(a) Nouvelle Réglementation Importante Liste de Produits Chimiques	: Aucune substance n'est assujettie à une nouvelle règle d'utilisation importante.
---	--

Toxic Substances Control Act (TSCA) des États-Unis Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, sous-partie D) : Aucune substance n'est assujettie aux exigences en matière de déclaration d'exportation selon TSCA 12(b).

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Composants	No. CAS	RQ du constituant (lbs)	RQ du produit calculé (lbs)
diisocyanate de 4,4'- methylenediphényle	101-68-8	5000	10000

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RO.

SARA 311/312 Dangers : Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique ou répétée)
Toxicité aiguë (toute voie d'exposition)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Corrosion cutanée ou irritation
Dommages oculaires graves ou irritation oculaire

SARA 302 : Ce matériel ne contient aucun composant avec une section 302 EHS TPO.

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

diisocyanate de polyméthylèneglycol ne (partie du diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle)	9016-87-9	30 - 60 %
---	-----------	-----------

Loi sur la qualité de l'air

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) est/sont répertorié(s) comme polluant(s) atmosphérique(s) dangereux à la Section 112 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis:

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

diisocyanate de 4,4'-
methylenediphényle

101-68-8

30 - 60 %

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Les produits chimiques suivants sont listés sous le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

diisocyanate de 4,4'-
methylenediphényle

101-68-8

30 - 60 %

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne nécessite pas d'avertissement en vertu de la loi californienne „Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (Proposition 65)“.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Autres informations**

Date de révision : 12/12/2022

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
NIOSH REL : USA. NIOSH Recommended Exposure Limits
OSHA : USA. Occupational Exposure Limits (OSHA) - Table Z-1
Limits for Air Contaminants
ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
NIOSH REL / TWA : Time-weighted average concentration for up to a 10-hour
workday during a 40-hour workweek
NIOSH REL / C : Ceiling value not be exceeded at any time.
OSHA / C : Ceiling

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, compensation, et loi sur la responsabilité; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DOT - Ministère du transport; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; EHS - Substance extrêmement dangereuse; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; HMIS - Système d'identification de matériaux dangereux; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MSHA - Administration de la sécurité et la santé minière; n.o.s. - Sans autres précisions; NFPA - Association nationale de la protection contre les incendies; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la

JM Two-Part Urethane Insulation Adhesive (Regular Grade) – Part 1

Version 3.0

Date de révision 12/12/2022

Date d'impression 12/12/2022

sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; RCRA - Loi sur la préservation des ressources et la récupération; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SARA - Loi portant sur la modification et la réautorisation; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.